

Séance Ordinaire du 22 juin 2022

Date de la

Convocation :

17 juin 2022

Date d’Affichage :

23 juin 2022

Objet : Délibération n° 2022-082

**Zone de loisirs des Bealières : demande de subventions
pour l’installation d’une vidéo surveillance.**

**L’an deux mille vingt-deux, le vingt-deux juin à vingt heures trente,
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 11 – Nombre de pouvoirs : 3

Étaient présents : MM. ARNAUD Cyril (à partir de la délibération n° 80), ARNAUD Patricia, CORDIER Georges, FAURE BRAC Christian, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, MASSON Jean-Pierre, PONS Nicolas, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

Étaient représentés : Mme AUGIER Laetitia par M. FINE Sébastien, M. LAURENT Sylvain par M. CORDIER Georges, Mme MOYA Nadine par Mme GUIGUES Véronique.

Absents excusés : MM. COULOM Nicolas, ARNAUD Cyril (délibérations n° 75 à 79).

Mme ROUX Catherine a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose que des incivilités (dégradation, tags, ...) ont été constatées à l’espace de loisirs des Bealières alors que les travaux d’aménagement viennent juste de se terminer.

Monsieur le Maire propose que ce site soit mis sous surveillance et présente à cet égard un projet d’installation d’une vidéo surveillance dont le montant estimé est de 2 280.87 € HT.

CONSIDERANT que cet aménagement pourrait bénéficier d’une aide financière de la Communauté de Communes du Briançonnais (CCB) au titre du Fonds de Soutien et de Solidarité Territoriale Communautaire (FSSTC),

VU le plan de financement proposé pour cette opération,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité :

- **APPROUVE** le projet présenté par M. le Maire,
- **SOLLICITE** auprès de la CCB les subventions les plus élevées possible pour la réalisation de ce projet,
- **DIT** que le plan de financement pourrait être le suivant :

○ Subvention C.C.B (F.S.S.T.)	1 140.43 €
○ Autofinancement	1 140.44 €
Total	2 280.47 €

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,
Sébastien FINE